



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

Conakry, le 25 mars 2020

LE

MINISTERE DE LA JUSTICE

.....
CABINET

MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE
LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

.....
N° 011 /MJ/SG/CAB/2020

COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA JUSTICE

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux informe les populations qu'en raison de la situation sanitaire prévalant dans notre pays, toutes les audiences sont suspendues pour toutes les juridictions sur l'ensemble du territoire national jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, les audiences de flagrant délit et de référé pourront être tenues en cas d'extrême urgence constatée par les chefs de juridiction.

Pour ce faire, il est impérativement demandé aux chefs de juridictions de prendre à l'occasion toutes les mesures d'hygiènes adéquates.

Le Ministère de la justice sait compter sur la compréhension de chacun et de tous.

Le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux



MAMADOU LAMINE FOFANA